



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2015-2016**

**MOBILISE.
CONCERTE.
ORIENTE.**

sommaire

Mot du président	2
Mot du président-directeur général	4
Rapport du trésorier	6
Conseil d'administration de la Fédération	7
Rapport secteur scolaire	8
Rapport comité urbain et interurbain	12
Rapport comité nolisé et touristique	18
Rapport comité assurance	20
Rapport comité sécurité	22
Événements de la Fédération	25
• Bienvenue Québec	26
• Colloque des conducteurs d'autobus professionnels	28
• Fondation des transporteurs d'écoliers	30
Personnel de la Fédération	32
La Fédération vous représente au sein de...	34

Mot du président



Notre Fédération souffle ses deux bougies. Au rythme où vont les choses, nous avons l'impression qu'elle existe depuis plusieurs années déjà. Après cette deuxième année de mandat à titre de président du conseil d'administration de la Fédération des transporteurs par autobus, j'ai l'ultime conviction que nous avons parcouru encore beaucoup de chemin, que ce soit en termes d'organisation, de gouvernance ou de services aux membres.

Comme plusieurs sphères de l'économie québécoise, notre industrie évolue, et ce, dans tous nos secteurs d'activités. Transport collectif, environnement, électrification des transports, sont des thèmes prioritaires pour nos gouvernements, provincial et fédéral, et feront partie intégrante de nos réalités d'entreprise. Nous devons donc adapter nos façons de faire à ce nouvel environnement en constante évolution.

Gouvernement - Une année riche en projets de loi et en changements

Au cours de la dernière année, la Fédération a été fort occupée à suivre l'agenda législatif du gouvernement. Plusieurs projets de loi, touchant de près ou de loin le transport par autobus, ont été soumis. Nous avons été

invités en commissions parlementaires à plusieurs reprises afin de présenter des mémoires exposant les positions de notre industrie face aux impacts possibles des changements législatifs proposés par le gouvernement. Le nombre de représentations ministérielles a été proportionnel aux nombreux changements de ministres au sein des principaux ministères avec lesquels nous travaillons sur une base régulière.

Gouvernance - Ajustement au conseil d'administration

La gouvernance de notre Fédération a été légèrement modifiée. Le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration est passé de seize à quatorze, soit 8 administrateurs régionaux scolaires et 6 administrateurs secteurs publics (tous les autres transports par autobus). Il a également été convenu de transformer le poste de directeur général en président-directeur général, ce qui permet à la Fédération d'avoir une meilleure représentation et influence auprès des décideurs gouvernementaux.

Vers l'avenir

Tel que mentionné précédemment, le transport collectif représente le défi de demain pour nos instances gouvernementales. Quelle sera la place des entreprises privées de transport par autobus dans les nouveaux modèles qui seront mis en place? Chose certaine, peu importe le ou les changements, ceux-ci auront un impact direct sur nos organisations. Dans ce contexte, il devient impératif que nous soyons tous solidaires pour assurer la stabilité de notre industrie.

En terminant, je voudrais remercier les membres de la Fédération pour leur confiance. Aux membres du conseil d'administration, merci pour votre collaboration et votre implication dans les différents dossiers. Je tiens aussi à remercier les employés de la permanence pour le travail qu'ils accomplissent, et ce, sur une base quotidienne. Et finalement, un merci tout particulier au président-directeur général pour sa disponibilité et le travail accompli dans les différents dossiers. ■

Mot du président-directeur général



Deuxième année d'existence de notre Fédération! Plusieurs signes nous démontrent qu'elle est maintenant bien ancrée dans le milieu, tant au niveau des membres, que de l'équipe de la permanence et des différents acteurs avec lesquels elle travaille.

J'ai l'intime conviction que les membres se sont approprié leur Fédération. J'ai pu le constater lors de nos diverses activités notamment les conseils provinciaux, où j'y vois de nombreux nouveaux visages à chaque rencontre, notre congrès annuel, où nous affichons complet depuis la création de la Fédération et, finalement, l'implication toujours grandissante des membres envers la campagne annuelle de sécurité en transport scolaire.

Des services aux membres plus adaptés

Après en avoir fait l'inventaire et identifié les services qui répondraient le mieux aux besoins des membres, je suis heureux d'annoncer qu'après une période de transition, ils sont maintenant tous pleinement opérationnels et très utilisés. Les programmes d'assurance, la Mutuelle de prévention en santé et sécurité, les services-conseils en réglementation ou en relations de travail ont été adaptés, voire améliorés, aux bénéfices des membres.

Les événements organisés par notre Fédération viennent aussi forger son image de marque. Prenons Bienvenue Québec, une bourse touristique incontournable pour la promotion du tourisme de groupe à l'échelle internationale et le Colloque des conducteurs d'autobus professionnels où le taux de participation augmente d'année en année. La Fondation des transporteurs d'écoliers contribue également au rayonnement de la Fédération en distribuant de plus en plus de dons aux écoles dans le besoin et que dire du Grand Défi Pierre Lavoie qui est devenu un mouvement de société incontournable, auquel la Fédération et ses membres contribuent depuis sa première édition.

Tous ces éléments font en sorte que la Fédération des transporteurs par autobus est devenue, après seulement deux ans, un leader incontournable dans le domaine du transport collectif des personnes par autobus.

Du côté des relations avec nos partenaires, la dernière année fut très chargée en activités de représentation. Outre les nombreuses comparutions en commission

parlementaire et les multiples rencontres avec des ministres et leurs cabinets, la Fédération a siégé sur plusieurs comités et assisté à plusieurs événements organisés par les partenaires du milieu du transport de personnes.

En termes d'organisation interne, je suis fier du travail accompli par l'équipe de la permanence qui a su relever les défis et assurer le meilleur des services envers les membres. Je profite de l'occasion pour les remercier pour leur implication, leur professionnalisme et leur collaboration.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'implication du président du conseil d'administration dans plusieurs dossiers. Je tiens à le remercier pour sa collaboration et sa disponibilité ainsi que tous les membres du conseil d'administration. ■

Rapport du trésorier



C'est avec plaisir, en tant que trésorier de la Fédération des transporteurs par autobus, que je vous sou mets l'état de la situation financière de notre Fédération. J'aimerais d'emblée vous signaler que la Fédération est en pleine santé financière comme le démontrent nos états financiers.

Dans un premier temps, on peut constater que les dépenses de fonctionnement et celles reliées à nos différents événements ont respecté leur cadre budgétaire respectif. Seuls quelques postes reliés à des dossiers prioritaires, notamment en transport scolaire et en transport interurbain, ont occasionné des dépenses singulières. Les membres du conseil d'administration ont convenu que ces dépenses seraient exceptionnellement prises à même les réserves mises en place lors de la création de la Fédération. De plus, les derniers frais reliés à la fusion des deux anciennes associations ont également été comptabilisés lors de cet exercice financier se terminant le 31 mars 2016.

Pour notre deuxième année d'existence, les cotisations sont demeurées stables. La seule augmentation en volume provient de la méthode de collecte de données concernant le nombre de véhicules. Pour éviter une éventuelle hausse de la cotisation, les membres du conseil d'administration ont convenu d'une nouvelle grille tarifaire ayant comme objectif de diminuer le cout total de la cotisation tout en considérant l'augmentation du nombre de véhicules.

En terminant, je voudrais souligner le travail et la collaboration de mes collègues administrateurs dans le suivi rigoureux des budgets tout au long de l'année, de même que l'excellent travail des employés de la permanence. ■

Conseil d'administration de la Fédération



MARTIN PAQUETTE
Président



GUY SIROIS
Secrétaire



GILLES POMERLEAU
Administrateur



CAROLINE VALLÉE
Administratrice



LOUISE GIROUX
Vice-présidente / public



FRANÇOIS BARRETTE
Administrateur



PIERRE TOURVILLE
Administrateur



STÉPHANE LEFEBVRE
Vice-président / scolaire



HUGO GILBERT
Administrateur



PIERRE TREMBLAY
Administrateur



RÉAL BOISSONNEAULT
Trésorier



MICHEL LAROCQUE
Administrateur



STÉPHANE TREMBLAY
Administrateur

Rapport **secteur scolaire**



Louise Giroux,
Stéphane Lefebvre,
Gilles Pomerleau,
Guy Sirois,
Pierre Tourville et
Pierre Tremblay

La dernière année a été riche en rebondissements dans le secteur du transport scolaire. Les nombreux changements de ministres au ministère de l'Éducation ont passablement chamboulé les agendas politiques. Le dépôt du projet de loi 86, *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle*, a semé l'incertitude en regard au type de gouvernance des commissions scolaires et aux possibles impacts sur notre industrie. La Fédération a d'ailleurs présenté un mémoire en commission parlementaire à ce sujet.

Malgré les remous politiques, les travaux du comité scolaire furent principalement axés sur la mise en place de stratégies en vue des prochaines négociations de contrats de transport scolaire prévues pour 2017. Afin d'avoir la meilleure représentativité possible, les administrateurs de la Fédération ont invité deux membres transporteurs scolaires, ne faisant pas partie du conseil d'administration, soit M. Mario Provost et M. Mario Racine, à joindre le comité lors des séances de travail.

Il est à noter que d'autres dossiers ont nécessité des suivis de la part de la Fédération, notamment celui concernant la reconnaissance du métier de conducteur d'autobus scolaire, et le transport intégré des élèves par les sociétés de transport public. ►



Faits saillants

La Fédération des transporteurs par autobus est composée de 700 membres, dont 634 entreprises qui effectuent du transport scolaire à travers la province. C'est plus de 10 000 véhicules scolaires (autobus, minibus et berlines) qui desservent les écoles primaires et secondaires du Québec, parcourant près d'un million de kilomètres quotidiennement avec 521 000 élèves à leur bord. Les membres transporteurs scolaires emploient plus de 21 000 personnes et chacun d'eux transige avec une moyenne de 25 fournisseurs de produits et services divers. Une commission scolaire fait affaire en moyenne avec 11 entreprises de transport différentes.

2017, c'est bientôt...

Afin de se munir d'un argumentaire qui reflète la réalité des entreprises de transport scolaire, la Fédération a mis

à jour l'étude de l'Université Laval sur le coût de revient des contrats de transport scolaire. Une fois de plus, les membres ont été mis à contribution. La Fédération les a sollicités directement afin de recueillir d'autres informations pertinentes en regard à leurs opérations. Cette cueillette de données stratégiques nous a permis de comparer nos indicateurs à ceux du ministère de l'Éducation. L'exercice a démontré que les coûts des contrats reflètent sensiblement les coûts de revient de nos entreprises.

Cependant, rien n'est encore joué, et ce, même si le paysage politique s'est apaisé avec la nomination d'un nouveau ministre de l'Éducation, la mise au rancart du projet de loi 86 et la stabilité retrouvée au sein des commissions scolaires. Au moment d'écrire ce rapport d'activités, la Fédération était toujours en attente d'une rencontre avec le nouveau ministre, M. Sébastien Proulx, afin de connaître sa vision en regard au transport scolaire.

Une fois de plus, l'apport des membres sollicités a été des plus appréciés et leur contribution aide grandement l'avancement de ce dossier névralgique.

Des dossiers réglés, ou en voie de l'être...

La Fédération a représenté nos entreprises au sein de plusieurs comités, notamment celui sur l'évaluation de l'emploi de conductrice ou conducteur de véhicule de transport scolaire, découlant du rapport Demers. Ayant pour mandat d'effectuer une évaluation complète du métier sur la base d'emplois comparables, le comité a finalisé ses travaux entamés en 2013. Le rapport final a été remis au ministre de l'Éducation qui doit en prendre connaissance avant de le rendre public.

Autre dossier qui a suscité l'attention de votre comité scolaire est celui concernant le transport exclusif des élèves par les sociétés de transport publiques. Au cours de la dernière année, la Fédération a appris que la Commission

scolaire de Laval avait l'intention de mettre fin aux contrats de transport scolaire avec la Société de transport de Laval et de contracter de nouveau avec des transporteurs scolaires. Si cela se concrétise, il s'agirait du deuxième cas, car une commission scolaire du Saguenay avait fait de même à l'automne 2015. Cela représente une excellente nouvelle pour les transporteurs privés. Cela dit, la Fédération est toujours en attente du ministère des Transports afin qu'il définisse clairement le transport intégré d'élèves par les sociétés publiques.

Ce fut donc une année chargée et nous sommes persuadés que la prochaine le sera tout autant. Votre comité scolaire mettra tout en œuvre afin d'être fin prêt pour les prochaines négociations de contrats de transport scolaire et continuera à veiller aux intérêts des entreprises membres de la Fédération. ■

Rapport **comité urbain et interurbain**



François Barrette,
Hugo Gilbert et
Stéphane Tremblay

Le transport interurbain a été sur la sellette au cours de la dernière année. Les diminutions et les abandons de services dans certaines régions du Québec ont fait couler beaucoup d'encre dans les médias. Longtemps décriée par la Fédération et ses membres transporteurs interurbains, cette situation a atteint son point de rupture, forçant ainsi l'industrie à abolir des services pourtant essentiels pour les régions. Plusieurs rencontres entre la Fédération, les transporteurs interurbains et le ministère des Transports du Québec (MTQ) se sont tenues afin de trouver des solutions durables à cette crise qui s'éternise.

Le transport urbain a également eu son lot d'attention avec le projet de loi no 76, *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*. Avec ce projet de loi, le gouvernement du Québec a aboli l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la remplacer par deux organismes soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM). Ce changement dans la gouvernance sème une inquiétude en regard à l'espace qu'occuperont les entreprises privées de transport par autobus dans un modèle où l'exploitation du transport collectif des municipalités des couronnes nord et sud de la grande région métropolitaine sera concentrée au RTM. ►

Un plan de relance pour le transport interurbain

Le réseau de transport interurbain québécois est aujourd'hui à la croisée des chemins. Malgré des efforts soutenus des entreprises et des programmes d'aide du gouvernement, rien ne semble freiner l'érosion. D'ailleurs, ce phénomène n'est pas unique qu'au Québec. Cette tendance est observée à l'ensemble du Canada et même ailleurs dans le monde. Le statu quo n'est donc plus possible et des solutions à plus long terme doivent être envisagées.



Faits saillants

Quinze entreprises détiennent des permis de transport interurbain qui relient 476 municipalités réparties dans 87 des 103 MRC. Sept d'entre elles représentent plus de 95 % des déplacements interurbains intra-Québec avec une flotte de plus de 110 véhicules. En plus d'être des moteurs économiques régionaux importants, ces entre-

prises emploient plus de 1 000 personnes et font affaire avec plus de 600 fournisseurs de produits et services du Québec.

La Fédération a donc demandé au MTQ de créer une table de travail réunissant les principaux intervenants en transport tels que l'Association des transports collectifs ruraux du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec. Ces réunions ont permis, d'une part, de les informer sur les tenants et aboutissants de la situation critique que traversent les transporteurs interurbains et d'autre part, de jeter les bases d'une réflexion sur le modèle d'organisation et de réglementation du transport collectif interurbain.

Au terme des rencontres, la Fédération des transporteurs par autobus et les sept membres représentant 95% du réseau interurbain au Québec ont proposé au ministère des Transports un plan pour relancer ce secteur d'activité indispensable qui assure le lien entre les grands centres et les régions. Le plan déposé repose sur cinq phases :

- 1- **Agilité:** Alléger la bureaucratie afin de donner aux entreprises plus de flexibilité leur permettant d'adapter leur offre de services (tarifs, horaires, trajets).
- 2- **Compétitivité:** Il faut améliorer la compétitivité du réseau interurbain via des mesures qui abaisseraient le prix du titre, aux bénéfices des usagers.
- 3- **Accessibilité:** Les services de transport interurbain doivent aujourd'hui être accessibles sur toutes les plateformes technologiques.

- 4- **Concertation et coordination:** L'harmonisation cohérente des divers services de transport passe par la concertation entre les autorités organisatrices et les entreprises qui offrent déjà un service de transport afin qu'elles travaillent ensemble au lieu de se concurrencer.
- 5- **Support:** Le maintien des programmes d'aide gouvernementale pour une période minimale de 3 ans est essentiel à la reconquête de la clientèle.

Ce plan de relance vient dresser les priorités qui, selon la Fédération et ses membres interurbains, aideront grandement à rétablir une offre de service attrayante pour les citoyens. Nous sommes d'avis qu'avec plus d'autonomie, une meilleure concertation et coordination dans l'implantation d'un service de transport collectif, le maintien et l'adaptation des programmes d'aide financière, le réseau interurbain pourra stopper l'hémorragie à moyen terme et redevenir compétitif versus les autres modes de transport alternatifs à l'autocar. ►

Inquiétude pour les entreprises privées de transport urbain
Lors du dépôt du mémoire en commission parlementaire concernant le projet de loi 76, la Fédération a exposé ses craintes quant au possible transfert de contrats des lignes achalandées vers le réseau de transport en commun au détriment des transporteurs privés. Elle a fait valoir que l'ensemble des contribuables québécois seraient perdants avec un tel scénario, car ils paieraient plus cher leur service de transport collectif. À titre d'exemple, l'achat de véhicules est assumé à 100% par l'entreprise privée, tandis que ces mêmes véhicules, lorsqu'achetés par une société de transport en commun, sont subventionnés à 50% par l'État. Ces transferts de contrats auraient pour conséquence de fragiliser les opérations des entreprises, car ils amputeraient grandement les heures rémunérées d'opération de ces derniers causant ainsi des pertes financières importantes.



Faits saillants

En transport collectif urbain, huit entreprises desservent les douze organismes de transport collectif des couronnes nord et sud de la région métropolitaine de Montréal. Chacune d'elles possède les infrastructures nécessaires pour entreposer et entretenir mécaniquement les 592 autobus à plancher bas utilisés quotidiennement dans 109 municipalités métropolitaines. Les contrats de services rendus par les entreprises privées représentent une valeur globale de plus de 127 millions de dollars répartis sur plus d'une vingtaine d'ententes. Ces ententes permettent aux transporteurs privés d'employer plusieurs centaines de personnes, générant ainsi des retombées économiques dans ces municipalités.

Les méthodes d'attribution de contrats ont également été abordées lors de la comparution de la Fédération en commission parlementaire. Il a été mentionné que l'intérêt public serait mieux servi par un régime qui maintiendrait la liberté de choix entre la soumission publique, la soumission sur invitation et la négociation de gré à gré, tel qu'il était stipulé dans la *Loi sur les conseils municipaux de transport dans la région de Montréal*. De cette façon, le RTM garderait une marge de manœuvre en matière d'attribution de contrat de transport urbain. En confiant l'exploitation à un transporteur privé ou public par un contrat négocié de gré à gré ou par appel d'offres public ou sur invitation, le RTM s'assurerait de :

- Utiliser de façon optimale les ressources existantes;
- Éviter le monopole de service des sociétés de transport;
- Donner les leviers pour obtenir un bon rapport qualité-prix.

Le projet loi 76 a été sanctionné le 20 mai 2016. ■

Rapport **comité nolisé et touristique**



Réal Boissonneault,
Hugo Gilbert et
Stéphane Lefebvre

La dernière année aura été marquée par le dépôt du projet de loi n° 67, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance* en ce qui a trait à la promotion internationale. Ce projet de loi, sanctionné en décembre 2015, a donné naissance à une nouvelle association, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, résultat de la fusion de trois organismes soit les ATR associées du Québec, les Associations touristiques sectorielles du Québec et l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT).

Ce nouvel organisme aura donc pour mission de rassembler, concerter et représenter les entreprises et les associations du secteur touristique, de soutenir et de participer au développement de l'offre et à la mise en marché touristique du Québec dans une approche renouvelée et cohérente favorisant notamment la mise en commun de l'expertise et l'émergence des idées novatrices. Le gouvernement confie donc à l'Alliance les mandats de commercialisation de la destination sur les marchés hors Québec.

Concrètement, les impacts de ce nouveau modèle de gouvernance sur le tourisme de groupe au Québec ne peuvent qu'être positifs pour notre bourse touristique Bienvenue Québec et notre industrie. La Fédération poursuivra son travail de sorte à positionner Bienvenue Québec comme un outil indispensable à la promotion du tourisme de groupe et à la mise en marché de la destination québécoise sur le plan international. ■

Rapport **comité assurance**



Hugo Gilbert,
Stéphane Lefebvre,
Pierre Tremblay,
Stéphane Tremblay et
Caroline Vallée

Les travaux du comité assurance ont principalement porté sur l'analyse des besoins en assurance flotte des membres de la Fédération. Nous avons convenu que les deux programmes, bien que différents, sont indispensables, car ils répondent, chacun à leur manière, aux besoins spécifiques des entreprises dépendamment de leur profil. Au cours de la dernière année, nous avons rencontré les courtiers et nous sommes parvenus à une entente tripartite entre la Fiducie d'assurance, EgR et BFL, qui sera bénéfique pour l'ensemble des membres transporteurs.

Il a donc été convenu que la firme EgR sera responsable du volet québécois du programme d'assurance, tandis que la firme BFL aura la responsabilité du volet hors Québec du programme. Cette entente implique que Madame Chantal Bertrand de BFL sera désormais intégrée à l'équipe d'EgR Québec. Sa collègue, Madame Doris Martel, quant à elle, rejoindra l'équipe d'EgR Montréal.

Le rôle du comité est de s'assurer que les membres de la Fédération bénéficient des meilleurs programmes sur le marché. Dans la prochaine année, nous poursuivrons notre travail et ferons les recommandations nécessaires afin que nos programmes correspondent aux besoins d'assurance de nos entreprises. ■

Rapport **comité sécurité**



Louise Giroux,

Michel Larocque et

Pierre Tourville

De nouvelles façons de faire pour une meilleure couverture

Plusieurs nouveautés ont agrémenté la 28^e édition de la campagne *M'as-tu vu?* Ayant toujours comme objectif de sensibiliser et d'éduquer les usagers de la route, les élèves et leurs parents aux règles de sécurité en présence d'autobus scolaires, la Fédération a une fois de plus innové afin d'atteindre cet objectif.

Tout d'abord, la traditionnelle conférence de presse qui lançait la campagne a fait place à une activité rassembleuse soit la marche *M'as-tu vu?* Cet événement s'est déroulé simultanément dans toutes les régions du Québec et a nécessité une grande collaboration entre les transporteurs, les commissions scolaires et les écoles. Plus de 500 jeunes, arborant tuques et pancartes, ont défilé dans les zones scolaires véhiculant des messages de prudence. Cette activité a donné le ton à la campagne et a bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

Autre nouveauté en 2016, l'ajout des jeunes âgés de 16 à 24 ans dans nos clientèles cibles. Un message spécifique a été développé pour rejoindre ces jeunes conducteurs afin de les sensibiliser à l'importance de s'immobiliser lorsque les feux clignotants d'un autobus scolaire sont en fonction. La Fédération croit qu'il est important d'inculquer le plus tôt possible aux jeunes conducteurs, de bonnes habitudes de conduite en présence d'autobus scolaires. ►

Nous devons également souligner les nombreuses activités organisées par les divers comités de sécurité partout en province. Encore cette année, plusieurs se sont démarqués par leur originalité et leur créativité dans la façon de véhiculer les messages de prévention.

Afin de supporter les actions régionales et de démontrer toute l'importance que revêt la sécurité en présence d'autobus scolaires, la Fédération a augmenté considérablement ses investissements en média. Cela a permis d'accentuer de façon significative la visibilité durant les deux semaines de la campagne. Les statistiques démontrent que le microsite de campagne mastuvu.info a connu, une fois de plus, une progression dans le nombre de visites et de pages vues. Signe que la campagne de sécurité en transport scolaire demeure pertinente et d'actualité.

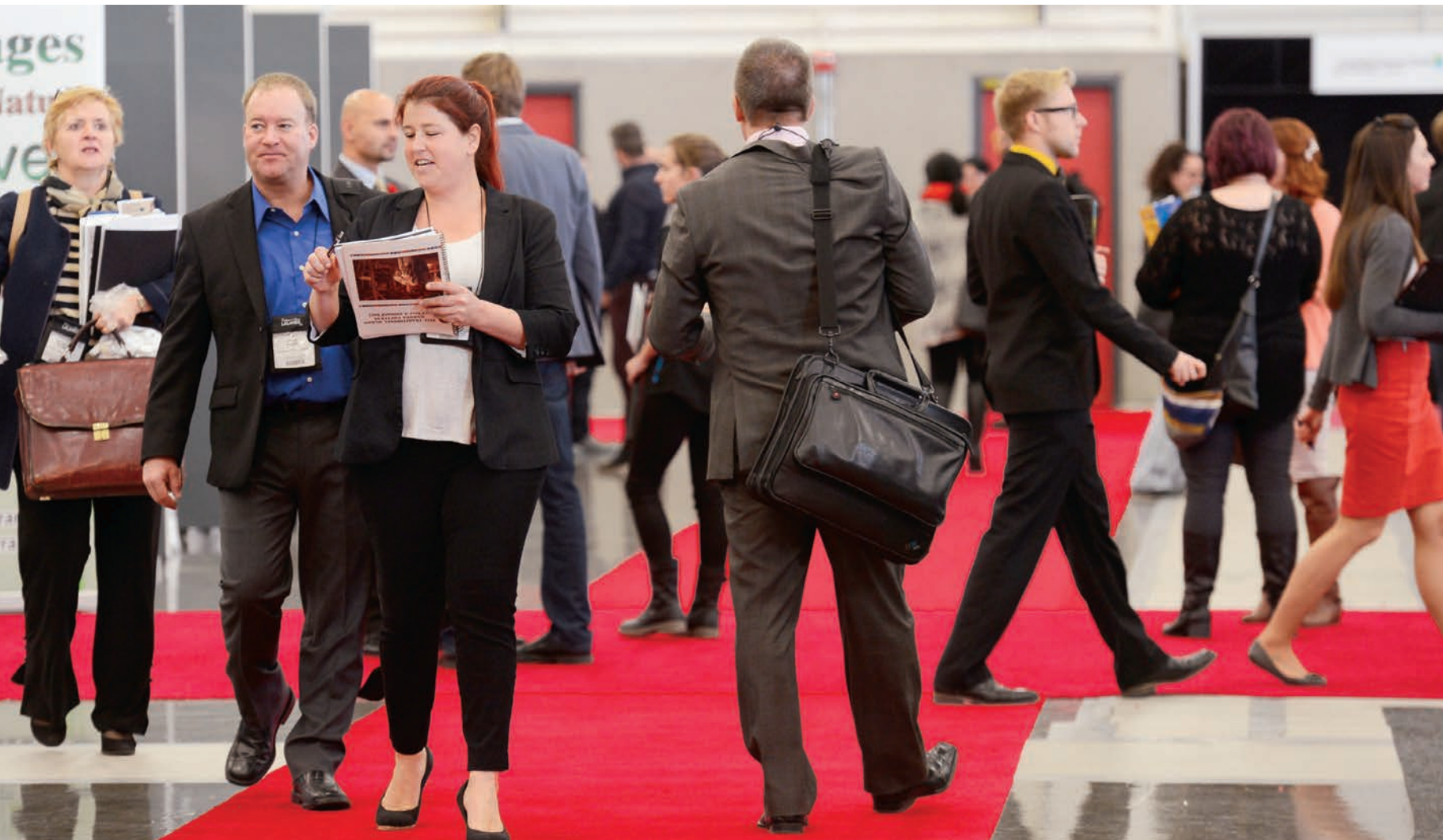
D'autres défis nous attendent en 2017. Le comité et la permanence de notre Fédération continueront de travailler de sorte que notre campagne de sécurité poursuive son élan, ayant comme assise la nouveauté et l'innovation, afin que nos messages de sécurité soient vus et entendus à travers la province. ■

Événements de la Fédération

La Fédération organise annuellement des événements à des fins de formation, de sensibilisation ou pour stimuler l'industrie du voyage de groupe en autocar.



BIENVENUE  **QUÉBEC**



Bienvenue Québec – Nouvelle région hôte pour l'édition 2015

C'est au Centre de Foires de Sherbrooke que s'est déroulée la 27^e édition de la bourse touristique Bienvenue Québec. La région des Cantons-de-l'Est accueillait pour la première fois cet événement majeur de l'industrie touristique québécoise.

Fidèle aux attentes, pas moins de 365 délégués « vendeurs » ont présenté leurs produits et services aux 125 délégués « acheteurs » participant à la bourse, générant ainsi 7 662 rendez-vous d'affaires. Encore cette année, Bienvenue Québec a accueilli des délégués internationaux provenant notamment des États-Unis, de la Belgique, de la France, du Luxembourg, de la Corée du Sud et du Pérou. Une centaine de personnes supplémentaires se sont jointes à l'événement, notamment les représentants des gouvernements du Québec et de l'Ontario, les partenaires et les commanditaires ainsi que les accompagnateurs.

Toujours à la recherche de nouveautés, l'organisation de Bienvenue Québec a innové en offrant aux acheteurs participants des ateliers sectoriels dans lesquels ils ont pu se familiariser avec divers réseaux de produits et services touristiques dont les Croisières du Saint-Laurent, les stations de skis du Québec et celui des écomusées. Ces ateliers s'ajoutaient aux traditionnels déjeuners des acheteurs qui ont permis aux multiples associations touristiques régionales de présenter leurs nouveautés et leurs nombreux attraits pour les prochaines saisons touristiques. ■

COLLOQUE
DES **CONDUCTEURS**
D'AUTOBUS PROFESSIONNELLS



Un colloque des conducteurs d'autobus professionnels qui gagne en popularité

La 4^e édition du Colloque fut un franc succès. Ayant atteint son plus haut taux de participation en 4 ans, pas moins de 125 conducteurs d'autobus ont pris part aux différentes activités au Centre de formation en transport de Charlesbourg.

Lors de cette journée gratuite dédiée au métier de conducteur d'autobus, les participants ont eu l'occasion de s'informer et d'échanger avec divers intervenants de l'industrie du transport de personnes par autobus. Ils ont pu notamment :

- Assister à diverses séances d'information qui touchent le métier de conducteur;
- S'informer sur les lois et règlements qui régissent le transport par autobus;
- Rencontrer des organisations impliquées dans l'industrie;
- Essayer des simulateurs de conduite;
- Procéder à des essais routiers avec des véhicules de marque MCI.

Encore cette année, un conducteur s'est vu remettre une bourse de 500 \$ dans le cadre du concours d'habiletés Prevost où vingt conducteurs se sont disputé les honneurs. ■

FONDATION
DES **TRANSPORTEURS**
D'ÉCOLIERS



Fondation des transporteurs d'écoliers

Depuis sa création, grâce à vos dons, la Fondation des transporteurs d'écoliers a remis plus de 310 000 \$ aux écoles moins nanties du Québec. La Fondation reçoit annuellement des centaines de demandes. Afin de répondre favorablement à la majorité d'entre elles, et ce, pour le bien-être des enfants en milieu défavorisé, la Fondation a organisé des activités de souscription tout au long de l'année.

Cette année, 69 écoles ont reçu une aide financière pour un projet visant à contribuer positivement au développement des écoliers.

La popularité de la Fondation n'est plus à faire auprès des écoles, car le nombre de demandes ne cesse d'augmenter. Sachez que dorénavant, vous pouvez contribuer tout au long de l'année via le site de la Fédération. ■

Personnel de la Fédération



LUC LAFRANCE

Directeur général



MADELEINE MAILHOT

Adjointe à la direction générale



MARTIN BUREAU

Directeur des communications et
des affaires publiques



YVES BRASSARD

Conseiller en relations de travail



DIANE VILLENEUVE

Coordonnatrice aux événements



KARINE PARENT

Coordonnatrice au développement
et à la promotion



CÉLINE MERCIER

Coordonnatrice à la comptabilité et
à l'administration



MIREILLE BÉLANGER

Adjointe aux relations de travail et
services aux membres



SYLVIE THIBAUT

Adjointe administrative



MARIE-CLAUDE CARRIER

Coordonnatrice adjointe
aux événements



MARIE-CLAUDE BÉLANGER

Graphiste



NATHALIE FOURNIER

Adjointe administrative

La Fédération
vous représente au sein de...



- Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT)
- Camo-Route
- Comités multiples sur l'évaluation des PECVL
- Comité des programmes transport de personnes par autobus
- Comité sur la sécurité du transport des élèves
- Comité sur le programme d'excellence des conducteurs
- Conseil des partenaires de l'industrie touristique
- Contrôle routier Québec – Comité consultatif
- Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds
- Table de consultation gouvernement-industrie sur les normes de charges et dimensions applicables aux véhicules routiers et à l'ensemble des véhicules routiers
- Table québécoise sur la sécurité routière
- Via Prévention

FÉDÉRATION DES TRANSPORTEURS PAR AUTOBUS

5700, boulevard des Galeries, Bureau 250
Québec, QC G2K 0H5

Téléphone: 418-476-8181 • Sans frais: 1-844-476-8181
Télécopieur: 418-476-8177

federationautobus.com



